

COMPTE RENDU DE L'APÉRO-DISCUSSION DU 14 AVRIL 2022

A la suite du premier apéro-discussion ayant eu lieu aux Hauts d'Allier, le quartier de la Plagnol s'est distingué par la participation d'une quarantaine de personnes dans une ambiance chaleureuse, autour de Damien Najean, membre de Rural Combo, prestataire en charge de la démarche « Village en Chantier », de Camille-Lùla Zamith, coordinatrice et chargée de projet, et des élu-es.

La discussion a duré de 18H00 à 20H00 au croisement de la rue et du chemin de la Plagnol, autour d'un apéritif offert par la commune, qui malheureusement avait sous-estimé la quantité de boisson correspondant à l'appétit général... Heureusement, les participant-es avaient apporté de nombreuses collations pour l'occasion, merci !



L'ambiance festive n'a toutefois pas empêché des préoccupations plus sérieuses, et différents sujets ont été évoqués au cours de la discussion :

1. **Sur l'urbanisme du quartier de La Plagnol assez largement, plusieurs points ont été évoqués :**
 - **Le Chemin de la Plagnol et l'entretien des rues**
 - Le manque d'entretien du chemin de la Plagnol ;
 - La présence de poussière ;
 - **Circulation en voiture dangereuse**
 - La vitesse de circulation de certaines voitures trop importante dans le quartier, génératrice de dangers ;
 - Une place trop réduite donnée aux piéton-nés (manque de trottoirs en particulier).

2. **Sur le village dans son ensemble, plusieurs points sont abordés :**
 - **Espace public**
 - Un certain manque de mise en valeur des espaces publics ;

- Quelques habitant·es disent ne pas être satisfait·es par l’extinction de l’éclairage public à 21h ;
- Le manque de bancs dans le village ;
- Certaines incivilités sont mentionnées, comme les crottes de chien non ramassées dans le village ;
- Quelques personnes notent des améliorations au niveau de l’espace public.
- **Végétalisation**
 - L’insuffisance de végétalisation du village : suggestion de planter des jardins secs et plantes demandant peu d’entretien ;
 - Les espaces verts devant le cimetière ne seraient pas assez entretenus.
- **Circulation**
 - Une place réduite donnée aux piéton·nes dans le bourg, et souhait qu’il y ait moins de circulation en voiture ;
 - Des rues qui paraissent accidentogènes : rue des Charmes, avenue de l’Allier, rue de la Charreyre-Basse et croisement avec la route de la Roche Noire, rue du Gazou et rue de l’Ancien Port (double sens, non-respect des priorités, stationnement anarchique) ;
 - Dans le village, il semble que la limitation à 30 km/h ne soit pas respectée ;
 - Rue de l’Ancien Port, la visibilité semble trop réduite au panneau “stop”.
- **Déchets**
 - Une personne ignore où déposer ses déchets végétaux ;
 - Fréquence de ramassage des poubelles trop faible (tous les quinze jours).
- **Parc enfants à la Sagne**
 - Danger sur l’aire de jeux pour enfants de la Sagne d’une table qui n’aurait pas été complètement enlevée ;
 - Demande de balançoires plus sécurisées pour les très jeunes enfants.
- **Ecopôle**
 - Mention de la présence régulière et assez importante de déchets sur le site.
 -



3. Sur la place Onslow :

- Demande de bancs sur la place Onslow ;
- Importance d'acquiescer le parking privé à l'entrée de village pour désengorger le stationnement à l'intérieur de celui-ci.

Les premières réponses apportées par la municipalité :

Comme lors de la première réunion des Hauts d'Allier, la question de la vitesse dans le village, de la sécurité des piétons, et plus globalement de **la circulation et de la place des voitures dans le village est un sujet de préoccupation récurrent.**

Plusieurs réunions de travail, auxquelles l'ensemble des conseillers municipaux a été convié, ont eu lieu sur ce sujet depuis le début de l'année : ces réunions ont permis d'identifier les principaux points de dysfonctionnement et d'envisager des solutions. Celles-ci seront globalement reprises et travaillées dans l'étude en cours « Village en chantier ».

D'ici là, des décisions très concrètes ont d'ores et déjà été prises comme **la mise en secteur piéton** de la place de l'église, de la place Onslow et de la mairie. Seuls les riverains ont le droit de circuler et de stationner. Deux places PMR vont être tracées. Bien évidemment, l'accès aux services de sécurité et au corbillard lors des enterrements a été prévu. Les utilisateurs des salles associatives peuvent également accéder à la Boulange pour déposer des personnes ou du matériel trop lourd.

Un radar pédagogique mobile a été commandé. Outre l'information sur la vitesse donnée en instantané aux usagers, ses fonctionnalités complémentaires nous permettront de réaliser des enregistrements de vitesse et de fréquentation sur certains axes pour faire un T0 et ensuite évaluer les dispositifs mis en place pour améliorer la sécurité.

Pour répondre aux besoins de places de parking, favoriser le stationnement en périphérie du village, et inciter à la marche sur de courtes distances, des contacts ont été pris avec la gérante du Bar Tabac pour optimiser l'utilisation du parking et organiser le stationnement afin de permettre prioritairement l'accès aux clients de l'établissement mais aussi à d'autres véhicules. De plus, des réunions d'informations seront organisées sur ce thème de la circulation dans le village.

Un effort de végétalisation a été engagé tout en essayant d'utiliser des plantes pérennes (iris, sedum, pourpier...) qui résistent à la sécheresse et ne demandent pas un entretien trop soutenu. Des plantations ont ainsi été faites devant l'église, et à la place de l'ancienne bibliothèque, notamment grâce aux habitants riverains qui ont fourni et réalisé les plantations lors du chantier participatif d'avril. Ils assurent également l'arrosage d'implantation. Un autre chantier de ce type a été réalisé sur le chemin du Pré de l'eau en partenariat avec une habitante, les enfants des écoles et du centre de loisirs.



Nous souhaitons développer cette action à la fois pour végétaliser l'ensemble du village, mais aussi pour créer des zones de perméabilité afin de favoriser l'infiltration de l'eau.

Des bancs ont été installés rue de la Résistance et chemin du pré de l'eau. D'autres vont l'être au fur et mesure de l'avancement de la démarche « Village en chantier ».

Sur le secteur de la Sagne où se trouve, entre autres, l'aire de jeux pour les enfants, **une balade est prévue le samedi 14 mai, à 10H00**, afin de recueillir les réactions des habitants sur ce secteur. Ce sera l'occasion d'évoquer l'évolution possible de l'aire de jeux, par exemple, mais aussi de la circulation, du stationnement et plus globalement de l'évolution globale de ce secteur.



Concernant **l'Ecopôle du Val d'Allier**, une mission de ramassage des déchets a été confiée à la Régie de Territoire des Deux Rives (Association d'insertion). Cette dernière procède à une collecte régulière mais la surface du site, la fréquentation importante de l'Ecopôle et le manque de civisme des usagers sont des freins à l'efficacité de cette mission.

Sur la question de l'éclairage public, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de reconduire l'extinction à partir de 21H00.

Si nous sommes conscients de l'inconfort possible provoqué par cette décision chez certains habitants pour revenir d'activités associatives, effectuer une promenade avec un animal de compagnie ou pour tout autres déplacements nocturnes, nous avons choisi toutefois de maintenir cette plage d'extinction eu égard au faible nombre de déplacements à pied constatés après 21H00 mais aussi et surtout du fait des impacts positifs que déclenche la réduction de l'éclairage notamment sur le développement de la biodiversité, sur la consommation d'énergie et donc sur la réduction des coûts.

Enfin, sur **la question des déchets**, il est possible d'apporter à l'Ecopôle chaque mercredi matin les branches issues de la taille des haies (les résidus de tontes ne sont pas acceptés - il est conseillé de les composter). Il est possible de récupérer le mulch issu du broyage de ces végétaux.

Concernant la fréquence de ramassage des déchets, une réflexion est en cours pour étendre les points d'apports volontaires (PAV) et ainsi offrir la possibilité de dépose plus fréquente, notamment pour les familles avec des enfants en bas âge.